

# Des infiltrations d'eau qui peuvent être évitées

GILLES ANGERS  
LE SOLEIL

Bon nombre d'infiltrations d'eau dans les sous-sols ont pour origine un mauvais calcul des propriétaires, selon Bernard Guillot, directeur technique chez LCS/Drains Secours de Québec et de Lévis.

Pour l'aménagement paysager de sa cour, l'un a cru bien faire en relevant le niveau de son terrain jusqu'à la jonction, ou presque, du sommet de la fondation et de la base des murs extérieurs. Là même où se trouve, derrière le parement, la lisse de contour. Il s'agit d'une grosse pièce de bois sur laquelle s'arrime le plancher et d'où s'élève l'ossature de bois d'œuvre.

« À la faveur de la fonte de la neige et du déversement immédiat des gouttières, l'eau, sur une surface qui serait plane ou sur une pente descendant vers la maison, s'accumule alors et une partie tout au moins finit par s'introduire à la dérobee par la lisse jusque dans le sous-sol », dit M. Guillot.

Le remède, ajoute-t-il, consiste en l'abaissement du niveau du sol et en la formation d'une pente de terrain dont la partie la plus haute sera adossée aux fondations.

D'un autre côté, lorsqu'on superpose à sa terrasse en béton, à l'arrière, du pavé décoratif, le niveau peut araser le bas de la porte-fenêtre. Dans ce cas, l'eau vagabonde, se dirige éventuellement vers la porte, franchit le rail, puis s'engage dans la maison.

Par ailleurs, quand on a relevé le niveau du terrain, on aura dû élever des petits barrages ou des margelles devant les fenêtres du sous-sol afin que la terre ne puisse les assiéger.

Parfois, déplore le directeur technique, on n'a pas eu l'idée d'installer, au fond, des drains pour l'évacuation des eaux qui y aurait été amenées. À partir, par exemple, d'une entrée en asphalte en surplomb lors d'un orage. À moins qu'elle n'ait été produite par la fonte d'une masse de glace qui s'y serait développée par l'alternance hivernale du gel et du dégel. Facteur aggravant, le sol peut être en glaise, sans liberté de passage des eaux.

« Or, comme pareille fenêtre n'est pas hublot, l'eau enjambe le cadre et descend dans la cave », met en garde M. Guillot.

Il arrive, dit un observateur, qu'on n'en ait pas du tout connaissance. Une fois le fait accompli, on découvrira un voile d'humidité contre la fondation et une trainée d'eau sur le plancher. On se cassera, en vain, la tête, pour savoir d'où elle provient. Ou bien on oubliera tout ça ou bien, pris d'angoisse, on joindra un spécialiste en drainage et en réparation de fondation.

« Vous avez fait pratiquer une ouverture dans le béton pour le passage d'un tuyau dans la maison. Une fois celui-ci en place, vous avez oublié d'étancher le tour », suppose Bernard Guillot. Ou vous l'avez fait il y a des années, croyant le joint permanent. L'eau s'en sera approché, puis aura profité de la moindre percée pour passer.

## Fissures

En revanche, il y a des épanchements d'eau attribuables à des fissures. « Nous sommes au temps de l'année où cela se produit sans doute le plus. Et, d'ordi-

naire, ces fissures ne sont pas nouvelles », reprend le porte-parole de LCS/Drains Secours.

Sans pratiquer une tranchée le long de la fondation et mettre son terrain sens

dessus dessous pour réparer tout cela par dehors, on peut, suggère-t-il, obturer, de l'intérieur, par injection d'uréthane-latex hydro-réactif, travail qui est l'affaire d'un expert.

Si le sous-sol est fini et qu'on a pu identifier l'emplacement de la fissure, on peut briser localement le parement de gypse du mur. Ce qui est un moindre mal. « C'est assez facile de réparer tout ça par la suite », trouve M. Guillot. Mais il admet que ce serait une autre paire de manches si le chauffe-eau ou le réservoir de mazout se dressait juste devant.

« Nous sommes au temps de l'année où l'épanchement d'eau à cause de fissures se produit sans doute le plus. Et, d'ordinaire, ces fissures ne sont pas nouvelles. »

— Bernard Guillot, directeur technique chez LCS/Drains Secours de Québec